



CHSCT EXTRAORDINAIRE du 12 janvier 2011

Certains sujets pressent ! D'autres attendront...

Ce premier CHSCT de l'année s'est trouvé avancé de deux jours, pour des problèmes d'agenda. Le sujet du dossier SAM (transfert du service informatique et refonte data center) était bien maintenu en information consultation. Par contre, les sujets souhaités être abordés par les délégués CHSCT (voir courrier du 10 décembre) ne seront traités qu'en février... D'autre part, un sujet urgent est venu se greffer à cet ordre du jour avec un dossier pyrotechnique concernant des tirs VCI à l'ETBS. Vos délégués CFDT sont intervenus pour que les sujets qu'ils souhaitent aborder ne soient pas « renvoyés aux calendes grecques », que les sujets pyrotechniques ne soient pas traités en urgence, et que les délégués aient du temps alloué pour ce domaine ce qui n'est pas le cas actuellement, sauf pour la lecture en commun. Les demandes de prestations (tirs) liées au domaine pyrotechnique prenant de l'ampleur, il faudra bien aussi avoir le débat sur le rôle et les moyens alloués au CHSCT...

Information et consultation sur le projet SAM :

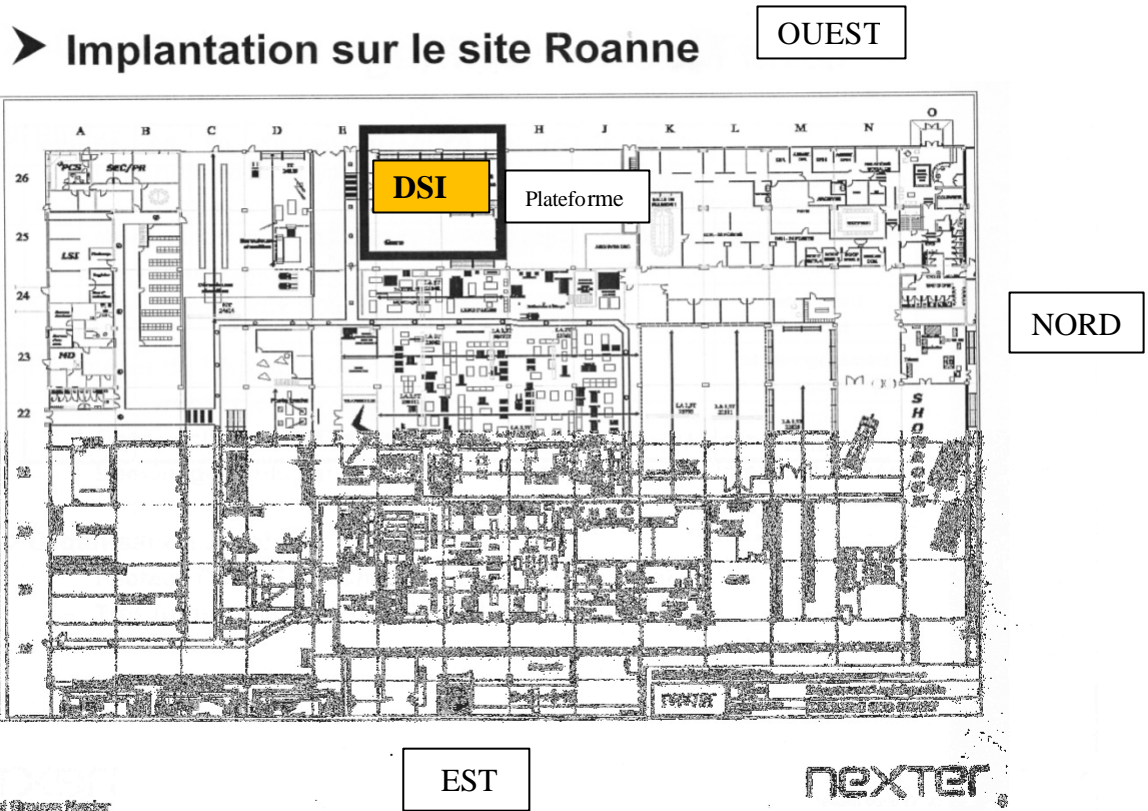
Ce projet a pour but d'adapter le service informatique aux besoins de l'entreprise (toutes filiales) en assurant la maintenabilité des systèmes et en optimisant le fonctionnement et la sécurité du service informatique.

Les moyens informatiques seront installés sur deux sites, Satory et Roanne. Il est prévu une modernisation et une évolutivité de 50% des salles. Concernant le site de Roanne, il y aura la construction d'un data center (le plus important du groupe) et la construction de bureaux pour une quarantaine de personnels.

Le projet est piloté par DSI avec une forte implication de la logistique site. Un groupe de travail a été formé pour l'aménagement de la zone de vie avec des salariés du secteur DSI, des représentants HSCT, la logistique site, la prévention des risques et le médecin du travail. Plusieurs réunions ont permis de faire évoluer le projet, augmentations des boxes, déplacement de cloisons, panneaux d'affichage réorganisation de l'espace libre. Un sous-groupe animé par le docteur H. Bohard a été lancé pour aborder l'aspect mobilier et ergonomie des postes. D'autres domaines liés aux conditions de travail ont été abordés comme la luminosité des bureaux ainsi que la protection solaire de la façade. **Le projet est bien mené et on ressent une bonne implication des différents participants au groupe.**

L'ascenseur prévu pour accéder à l'étage est quant à lui passer momentanément à la « trappe ».

M.Marcon a précisé que son installation est toujours prévue, mais que son positionnement est à repenser dans le but de desservir tout le plateau Ouest. En effet, la Direction a obtenu l'accord du siège pour créer la plateforme reliant l'actuel plateau ouest avec le futur étage du service informatique. Les travaux débuteront en janvier pour un démarrage de l'activité début juin.



Lors de la consultation, tous les élus ont donné un avis favorable en regrettant que la Direction n'ait pas fait l'effort de l'innovation pour la protection solaire de la façade. Cette nouvelle implantation sera également l'occasion pour resserrer les liens entre les salariés du secteur et penser à une nouvelle organisation en améliorant la communication à tous les niveaux de l'entité. Pour ce qui est de l'ascenseur, M.Marcon a délégué le pilotage d'un groupe de travail à Y. Menut pour définir son emplacement et travailler aussi sur le flux piétons.

Information et consultation sur une AST à l'ETBS (tirs en roulant du VCI)

Un deuxième point a été rajouté en «urgence» avec une information et une consultation du CHSCT sur une AST à l'ETBS. Cette AST concerne des tirs mobiles VCI avec un personnel roannais comme tireur. **Les élus CFDT sont intervenus pour signifier leur mécontentement face à cette AST qui a été portée à leur connaissance le vendredi 7 janvier.** Pour certains élus, la lecture de l'AST, en se référant à l'étude cadre sur leur temps de délégation, la remontée des questions dès le lundi soir, pour une relecture en commun le mardi matin, et la consultation le mercredi, c'est beaucoup trop de travail pour le délai imparti. De plus, différents éléments avaient évolué la veille : on ne tire plus à 600 et 1000m, mais à 1000 et 2000m. Malgré ces modifications de dernière minute, les éléments de sécurité étaient bien en place et les gabarits de tirs suffisants pour sécuriser les opérations. **Lors de la consultation, les élus ont donné 5 avis favorables (2CGT, 2CFDT, 1CFE-CGC) et une abstention CFDT démontrant par cette position qu'il n'était pas envisageable de travailler dans la précipitation avec des éléments qui évoluent jusqu'au dernier moment...**

Pour les élus CFDT au CHSCT : Philippe Petit